



Le Champlainois

Bulletin municipal

Avril 2020



POUR JOINDRE
LA MUNICIPALITE DE CHAMPLAIN
 819, rue Notre-Dame
 Champlain, G0X 1C0

Nos heures d'ouverture :

	AM	PM
Lundi au jeudi :	7h30 à 12h	12h45 à 16h
Vendredi :	8h à 12h	FERMÉ

Téléphone : (819) 295-3979

Télécopieur : (819) 295-3032

Numéro d'urgence : (819) 996-3434

Note : À utiliser seulement sur les heures de fermeture du bureau municipal pour des urgences nécessitant une intervention immédiate

Courriels :

info@municipalite.champlain.qc.ca
 loisirs@municipalite.champlain.qc.ca
 mairie@municipalite.champlain.qc.ca
 dg@municipalite.champlain.qc.ca
 comptabilite@municipalite.champlain.qc.ca
 inspecteur@municipalite.champlain.qc.ca

Site internet :

<http://www.municipalite.champlain.qc.ca>

Système d'alertes municipales :

<https://champlain.alertesmunicipales.com>



Inscrivez-vous afin de recevoir les alertes !

f Suivez nos pages Facebook
 «Municipalité De Champlain» et
 «Loisirs Champlain»



Ce bulletin contient :

LE MOT DU MAIRE	2
INFOS MUNICIPALES	3
LOISIRS	7
TOURISME ET CULTURE	11
ENVIRONNEMENT	12
ACTIVITÉS ET INFOS RÉGIONALES	13
DIVERS	15
CALENDRIER MUNICIPAL	16



OFFRES D'EMPLOI

Nous recherchons
des animateurs et animatrices
ainsi qu'un(e) coordonnateur(trice)
pour le camp de jour 2020!
 (Voir page 10)

Note : Les informations concernant les inscriptions au camp de jour 2020 sont retardées vues les circonstances

PSSST!

COVID-19

Nous vous présentons un résumé des impacts actuels des recommandations ministérielles sur les services municipaux à la page 5.



Un arc-en-ciel « Ça va bien aller » a été inséré dans le bulletin à la page 6. Nous vous invitons à le colorier et à le mettre dans vos fenêtres ! 😊

Le mot du maire

Champlainoises et champlainois,

Soyons fiers de Champlain et de ses gens ! Nous tenons à rappeler les bons comportements qui nous sont demandés par la santé publique : l'isolement, la distance physique et limiter nos déplacements. Nous constatons que la très grande majorité des citoyens respectent ces consignes et c'est la bonne chose à faire, merci à tous et toutes pour cette solidarité envers la santé de l'ensemble de la population.

Paielements des taxes

Bien que la résolution ne sera adoptée que la semaine prochaine, nous annonçons que le taux d'intérêt sur les taxes impayées sera réduit à 0% pour la période du 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2020. Ainsi, les sommes dues au 29 février 2020 demeureront inchangées jusqu'au 1^{er} septembre. Cette mesure vise à alléger le fardeau financier des personnes qui pourraient être plus touchées par la situation actuelle.

Service d'aide à l'épicerie

Voici quelques informations pour aider les personnes si nécessaires :

	Marché Métro Masson – Cap de la Madelaine	Marché Métro – Ste-Anne-de-la- Pérade	Marché IGA – rue Thibeault, Cap de la Madelaine	Profs livraison
Téléphone :	819 375-4824	418 325-2233	819 376-1551	Cet organisme offre le service de préparation et de livraison de paniers d'épicerie. 819 384-5263
Courriel :	ma000636mgr@metro.ca	ma004034opr@metro.ca	IGA en ligne	
Livraison :	70 ans et + : Gratuit	<u>Livraison Champlain</u> Lundi, mercredi, vendredi	70 ans et + : Gratuit	
Paieement :	Carte de crédit	Carte de crédit	Carte de crédit	

Inondations – surveillance

Nous sommes actuellement en contact quotidien avec le Ministère de la sécurité publique pour la surveillance des inondations et particulièrement, en ce qui nous concerne, le niveau du fleuve Saint-Laurent. Comme par les années passées, les bâtiments concernés sont identifiés, des sacs de sable sont actuellement disponibles au bureau municipal et pourront être distribués si nécessaire, des fournisseurs sont également identifiés pour les besoins supplémentaires et comme d'autres municipalités, du sable et des sacs sont disponibles. Enfin les premiers répondants sont prêts à intervenir auprès des personnes si nécessaires.

Rappels :

Nous suivons comme vous tous les points de presse du gouvernement fédéral et du gouvernement du Québec. De plus, les membres du Conseil et le directeur général reçoivent quotidiennement de la Fédération Québécoise des Municipalités un résumé de ces conférences en plus de conseils plus spécifiques aux municipalités.

Bien que le bureau municipal soit fermé à la population, le personnel est toujours au travail pour la réalisation des activités nécessaires. Vous pouvez communiquer avec la municipalité grâce aux moyens de communications indiqués sur la page couverture.

Guy Simon, maire

Prochaine réunion du conseil municipal : Lundi 6 avril 2020, 20h

***** ATTENTION : ÉTANT DONNÉ LES CIRCONSTANCES, L'ASSEMBLÉE SE TIENDRA À HUIT CLOS ! *****

Conformément à l'arrêté ministériel en vigueur, nous tenons nos rencontres à huis clos et dans la mesure du possible à distance à l'aide d'outils de communication comme les vidéo conférences. L'ordre du jour sera disponible sur le site de la municipalité dès qu'il sera finalisé.



NOTRE CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE : GUY SIMON

SIEGE #1 : SEBASTIEN MARCHAND

SIEGE #4 : JEAN-PAUL LEBLANC

SIEGE #2 : JOCELYNE POIRIE

SIEGE #5 : MIREILLE LEBLANC

SIEGE #3 : YVON SAUVAGEAU

SIEGE #6 : CLAUDE BOISVERT

INFORMATIONS MUNICIPALES

RESUME DE LA REUNION DU CONSEIL DU 2 MARS 2020 *

Résolution 2020-03-030

Le conseil municipal adopte l'ordre du jour.

Résolution 2020-03-031

Considérant que le maire est dans l'impossibilité de présider la présente assemblée et que l'article 116 du code municipal du Québec prévoit que le conseil peut, en tout temps, nommer un des conseillers comme maire suppléant, lequel en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, remplit les fonctions du maire, monsieur Sébastien Marchand est nommé comme maire suppléant pour la durée de l'absence du maire.

Résolution 2020-03-032

Le procès-verbal de l'assemblée du 3 février 2020 est adopté tel que présenté.

Résolution 2020-03-033

Le conseil autorise le paiement des comptes à payer en date du 2 mars 2020 pour une somme n'excédant pas 231 907,51 \$.

Résolution 2020-03-034

Le conseil municipal adopte le premier projet de règlement 2020-03 visant à modifier le règlement de zonage 2009-03 visant à créer une nouvelle zone publique 132-P à même la zone résidentielle 124-R de la route 359.

Résolution 2020-03-035

Une demande a été présentée à la CPTAQ pour autoriser l'aliénation du lot 6 284 995 et à modifier les droits sur les lots 4 503 581 et 6 284 993 pour passer d'une copropriété à un immeuble à propriétaire unique.

La municipalité de Champlain a déjà informé, par sa résolution 2020-01-007, la CPTAQ de la conformité à la réglementation municipale du projet d'aliénation du lot 6 284 995 et que les deux volets du projet soumis à la

CPTAQ sont conformes à la réglementation municipale.

La Municipalité de Champlain modifie donc la résolution 2020-01-007 par l'ajout du paragraphe suivant à la suite du texte existant : « Que la municipalité avise aussi la commission que l'aliénation des droits de propriété pour les lots 4 503 581 et 6 284 993 est conforme à la réglementation municipale ».

Résolution 2020-03-036

Conformément aux règlements d'emprunts suivants qui sont venus à échéance et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Champlain souhaite emprunter par billets pour un montant total de 507 000 \$ qui sera réalisé le 9 mars 2020, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
2002-05(2003-02)	282 600 \$
2002-06	82 800 \$
2006-02	26 900 \$
2008-04	9 300 \$
2008-02	13 900 \$
2012-05	91 500 \$

Les intérêts seront payables semi-annuellement, le 9 mars et le 9 septembre de chaque année, les billets seront signés par le maire et le secrétaire-trésorier, et les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2021	83 700 \$
2022	86 000 \$
2023	88 100 \$
2024	90 900 \$
2025	93 300 \$
2025 Refinancement	65 000 \$

Résolution 2020-03-037

La Municipalité de Champlain a demandé, à cet égard, des soumissions pour la vente d'une

émission de billets, datée du 9 mars 2020, au montant de 507 000 \$.

À la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

Le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la CD DE MEKINAC-DES CHENAUX est la plus avantageuse. La Municipalité de Champlain accepte donc cette offre échéant dans cinq ans.

Note

Monsieur Jean Houde, secrétaire-trésorier, fait le dépôt de la liste de propriétaires endettés pour les taxes impayées.

Résolution 2020-03-038

Considérant que la Municipalité de Champlain désire réaliser des travaux de construction d'un nouveau bâtiment pour le service de sécurité incendie, nécessitant des services d'ingénierie en génie civil, électricité, structure et mécanique et que la municipalité a procédé à une demande de prix auprès d'au moins deux fournisseurs, la municipalité de Champlain accorde le contrat à Pluritec pour un montant de 39 740 \$ taxes en sus, tel que soumis.

Résolution 2020-03-039

Considérant que des travaux d'agrandissement d'un bâtiment ont été réalisés sans avoir fait l'objet d'une demande de permis au 922, rue Notre-Dame, que le propriétaire a été avisé de présenter une demande de permis afin de régulariser la situation

*Veuillez prendre note qu'il s'agit d'un résumé des résolutions adoptées par le conseil municipal. Les procès-verbaux intégraux se retrouvent sur le site Internet de la municipalité.

et que le propriétaire n'a pas donné suite à la demande, le conseil municipal demande au service d'inspection en bâtiment d'aviser le propriétaire de se conformer à la réglementation en vigueur et qu'à défaut de se conformer, une contravention sera émise.

Résolution 2020-03-040

Le conseil municipal autorise madame Marie-Pier Veillette à agir au nom de la municipalité de Champlain pour l'activité pêche en herbe qui aura lieu le samedi 6 juin 2020.

Résolution 2020-03-041

La municipalité de Champlain procède à l'inscription, pour la formation de Pompier 1 donnée par EducExpert au montant de 7 617,09\$ taxes incluses, de messieurs Julian Bacher, Benjamin Carignan, Edward Poirier, Jérémy Poirier et Xavier Sauvageau, considérant que ces derniers ont été engagés à titre de pompiers volontaires et qu'ils doivent obtenir la certification de pompier 1 pour intervenir sur une scène d'incendie.

Résolution 2020-03-042

Le conseil municipal accorde le droit de passage sur le lot 4 505 194 appartenant à la municipalité de

Champlain demandé par les propriétaires du lot 3 995 553 du cadastre du Québec situé dans la municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes afin de leur permettre d'accéder à leur propriété.

Résolution 2020-03-043

Considérant que la municipalité désire favoriser la tenue d'événements culturels sur son territoire conformément aux dispositions de la loi sur les compétences municipales et que le symposium de peinture de Champlain réuni des peintres sur le site de l'église de Champlain les 18 et 19 juillet 2020, le conseil municipal accorde une aide financière d'un montant de 1 000\$ au symposium « À marée haute » pour l'année 2020.

Résolution 2020-03-044

La Municipalité accepte la demande présentée par la Société d'horticulture des Chenaux pour le prêt de la salle du Tricentenaire gratuitement (valeur de 75\$) pour 2 conférences pour l'année 2020.

Résolution 2020-03-045

La Municipalité de Champlain autorise le passage de la course Québec Montréal vers 21 h le 25 mai 2020.

Résolution 2020-03-046

La municipalité de Champlain réserve un espace publicitaire d'un huitième de page dans le cahier spécial de la MRC des Chenaux dans Le Nouvelliste.

Résolution 2020-03-047

Considérant que la semaine du 19 au 25 avril a été proclamée la semaine nationale du don d'organes et de tissus, que Transplant Québec assume un leadership important dans la promotion du don d'organes et que la municipalité de Champlain juge important que les citoyens soient informés des dispositions relatives à la procédure de don d'organes et de tissus, la municipalité appuie Transplant Québec et l'assiste dans ses efforts de promotion de la cause du don d'organes et de tissus auprès de la population.

Résolution 2020-03-048

L'assemblée est levée.

HOMMAGE A UN DE NOS CITOYENS

Félicitations à Monsieur Gaétan Boivin, ayant reçu le « Radisson de la personnalité masculine » lors de la 35e édition du Gala Radisson. Ses compétences entrepreneuriales et ses qualités de visionnaire y ont été soulignées.

Monsieur Boivin est très impliqué dans notre municipalité, entre autres, auprès de Tourisme Champlain qui lui a remis une lettre de reconnaissance au cours du dernier mois, le félicitant pour son prix et le remerciant pour toutes ses interventions auprès de l'organisme.

COVID-19

À la page suivante, nous vous fournissons un résumé des impacts actuels des mesures prises par le gouvernement fédéral et provincial sur les services municipaux. Si nous recevons de nouvelles directives concernant la pandémie du Covid-19, nous vous tiendrons informés dans les plus brefs délais via les pages Facebook de la municipalité soient (« Municipalité De Champlain » et « Loisirs Champlain »), par communiqué et/ou alerte municipale.

*Veuillez prendre note qu'il s'agit d'un résumé des résolutions adoptées par le conseil municipal. Les procès-verbaux intégraux se retrouvent sur le site Internet de la municipalité.

Impacts des recommandations ministérielles actuelles sur les services municipaux



Conseil municipal

ASSEMBLÉES DE CONSEIL

Service essentiel

- Aucune assemblée publique jusqu'à nouvel ordre
- Le conseil municipal continuera à assumer ses fonctions en siégeant à huis clos et ses membres sont autorisés à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication.

Bureau municipal



Fermé au public jusqu'à nouvel ordre

ADMINISTRATION (service essentiel)

- Les employés sont disponibles pour répondre à vos questions et/ou besoins. Les contacter uniquement par téléphone, courriel ou via la page Facebook de la Municipalité (voir nos coordonnées à la première page)
- Vous pouvez déposer des documents dans la chute à l'avant de l'édifice

Taxes municipales

- Les dates d'échéance des paiements sont maintenues mais le taux d'intérêts en cas de retard est de 0% pour la durée de la crise
- Pour les personnes ayant fait des chèques postdatés et qui veulent retarder l'encaissement, svp nous contacter avant le 1^{er} mai 2020, sans quoi nous prendrons pour acquis que nous pouvons encaisser ces chèques.
- Nous privilégions le paiement par institution financière ou virement bancaire. Les chèques doivent être déposés dans la chute à l'avant du bureau municipal. Aucun paiement par cartes ou argent comptant ne sera accepté.

Garage municipal

Seuls les employés et les livreurs de nos fournisseurs de biens essentiels sont admis

VOIRIE (service essentiel)

- Le numéro d'urgence de la municipalité demeure actif
- Les employés de voirie sont au travail pour les entretiens essentiels (eau, égouts, entretien des voies de circulation municipales, etc.)

Services incendie et de premiers répondants



Services essentiels

- Nos 17 pompiers volontaires et 2 premiers répondants sont toujours sur appels du service 911 afin de desservir notre municipalité et celle de Batiscan (pompiers)



Collectes des déchets et des matières recyclables

Service essentiel

- Les collectes continuent selon l'horaire habituel (voir le calendrier municipal).
- Déposer le bac en bordure de rue la veille de la collecte.
- Les mouchoirs, masques, lingettes et gants souillés doivent être déposés dans le bac de déchets et non dans le bac bleu.

Centre communautaire

Fermé au public jusqu'à nouvel ordre

- Aucune prêt/location de salle



Service et comité des loisirs

Service non essentiel

Notre technicienne en loisirs est en télétravail. On peut la joindre par téléphone (numéro habituel), courriel ou via la page Facebook du Service des loisirs de Champlain (voir section Loisirs).

COURS DE GROUPE

- Tous les cours restants à la session sont annulés.
- Des remboursements seront envoyés aux participants au prorata des cours annulés.

ACTIVITES DE LOISIRS

- Marie-Pier continue de vous proposer quelques activités adaptées à la situation via la page Facebook des loisirs. Vous trouverez aussi quelques activités pour le mois d'avril à la page 7.

CAMP DE JOUR

- Recherches d'employés aux postes d'animation et de coordination : Nous poursuivons pour le moment nos recherches (voir page 10). Aucune entrevue prévue avant le rétablissement de la situation.
- Inscriptions : Nous retardons la période d'inscription puisqu'il est impossible de savoir à ce jour si un camp de jour pourra se tenir cette année. Plus d'informations à venir.

FETE NATIONALE

- Pour le moment, il est impossible de spécifier si nous pourrions célébrer le 23 juin prochain. Nous suivrons les recommandations ministérielles.
- Plus d'informations à venir.

Service d'entretien des édifices

Service essentiel

- Assuré par notre concierge.

Bibliothèque municipale



Service non essentiel

- Fermée jusqu'à nouvel ordre
- Aucun frais de retard ne sera appliqué pour la période de fermeture
- Possibilité de faire des emprunts numériques en ligne (voir page 13 pour plus de détails)

Comité culturel

Pour le moment, l'événement Phares sur Champlain se déroulant du 16 au 19 juillet est maintenu mais le dévoilement de la programmation est retardé quelque peu.

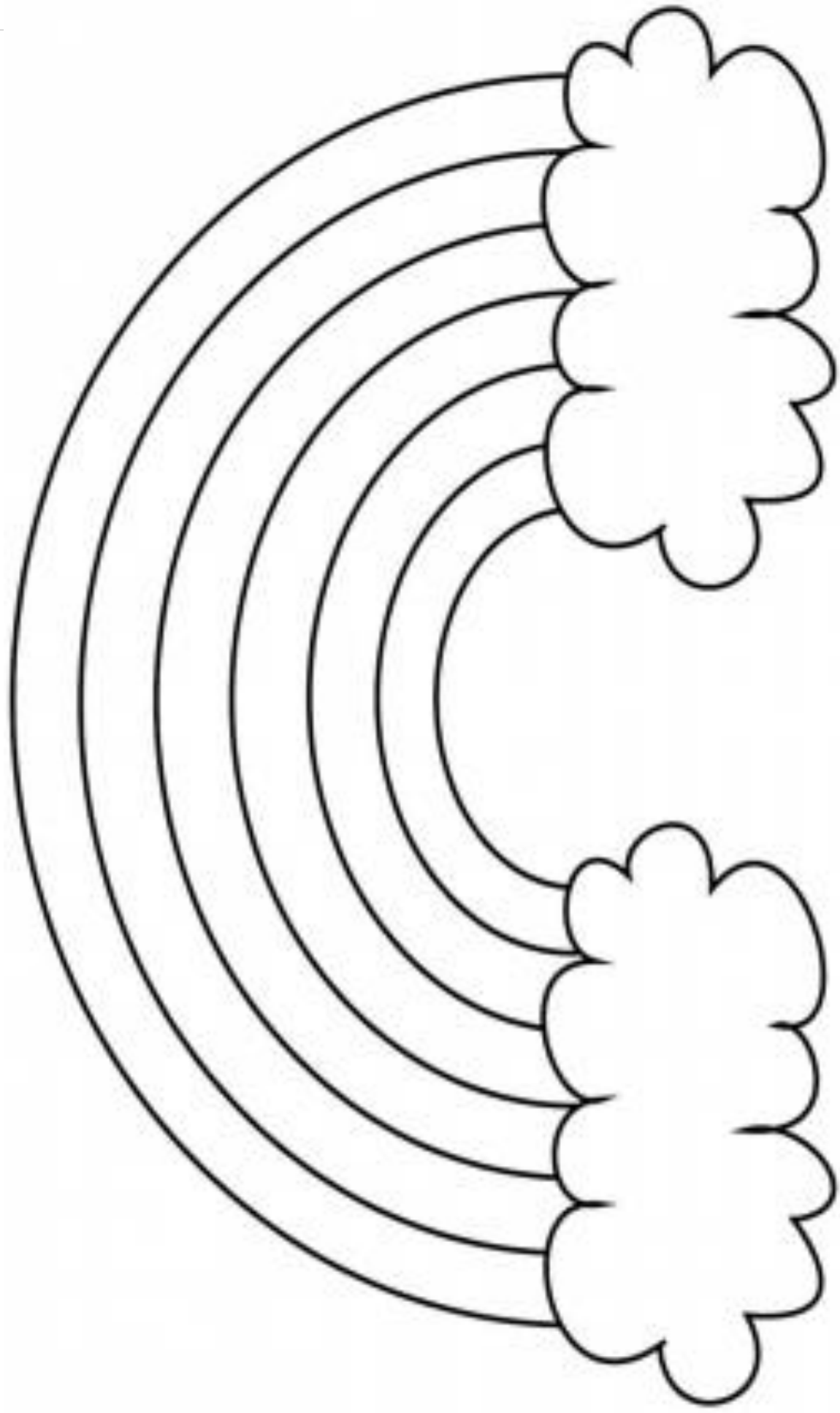


Écocentre

Service non essentiel

- Fermé jusqu'à nouvel ordre





ÇA VA BIEN ALLER

LOISIRS

Message de votre technicienne en loisir

En tant que technicienne en loisir, je veux prendre un moment pour vous rappeler l'importance de conserver de bonnes habitudes de vie pour traverser cette épreuve avec force et optimisme. Malgré la situation actuelle, le Service des loisirs de Champlain reste accessible par téléphone au 819 295-3166 ou par courriel à loisirs@municipalite.champlain.qc.ca. À défaut de pouvoir offrir des activités à la population, je maximiserai l'utilisation des réseaux sociaux afin de vous accompagner dans ces moments difficiles et tenter d'ajouter du bonheur dans votre quotidien. Suivez-moi sur la page Facebook « Loisirs Champlain » pour obtenir des idées d'activités, des conseils et des informations sur les événements qui seront diffusés en ligne pendant la période de confinement. Je vous présente ici deux concours qui s'adressent à vos enfants pour embellir leur mois d'avril, ainsi que les informations pour vous inscrire au Défi Santé qui se déroule tout le mois d'avril.

Concours pour enfants

1. CONCOURS DE DESSIN

Afin de garder espoir dans cette situation particulièrement difficile, nous invitons les enfants à participer à un concours de dessin. À l'aide du modèle disponible à la page précédente ou encore à partir de l'imaginaire de votre enfant, demandez-leur de créer un arc-en-ciel que vous pourrez exposer dans votre fenêtre afin de contribuer au mouvement « Ça va bien aller » qui a pour objectif de réduire le sentiment de solitude et d'ajouter de la couleur dans notre village.

Lorsque le dessin sera terminé, faites parvenir une photo de votre enfant et de son arc-en-ciel à l'adresse courriel loisirs@municipalite.champlain.qc.ca d'ici le **8 avril 2020**. Avec l'autorisation du parent, les photos seront publiées sur la page Facebook des loisirs de Champlain. Le Service des loisirs fera tirer un prix de participation parmi tous les enfants qui auront participé au concours.

2. RALLYE DE PAQUES

Avec les membres de votre famille, parcourez le village pour découvrir les réponses aux questions du rallye de Pâques. Vous trouverez la feuille de question à la page suivante du présent document. Lorsque vous aurez complété le trajet, faites parvenir votre feuille de réponse à la technicienne en loisirs à l'adresse courriel loisirs@municipalite.champlain.qc.ca au plus tard le **14 avril 2020**. Le Service des loisirs fera tirer un prix de participation parmi tous les enfants qui auront participé au rallye.

ATTENTION : Considérant la situation actuelle, il est très important de suivre certaines consignes afin de respecter les mesures annoncées par le Gouvernement du Québec et ainsi éviter la propagation du Covid-19. Lisez attentivement les directives inscrites sur le document avant de débiter l'activité.

Défi Santé (pour tous)

Bien que tous les cours de groupe soient annulés pour le reste de la saison, nous vous encourageons fortement à demeurer actif en participant au **Défi Santé** qui vise à améliorer 3 habitudes de vie très importantes soient : l'alimentation, l'activité physique et l'équilibre de vie. Profitez de ces moments en famille pour découvrir de nouvelles activités, cuisiner de nouvelles recettes, pratiquer de nouveaux passe-temps, approfondir certaines connaissances, etc.

Pour vous inscrire au Défi Santé qui débute le 1^{er} avril prochain, rendez-vous sur le site Internet Defisante.ca. Afin de vous aider à adapter le défi à la réalité actuelle, surveillez la page Facebook des Loisirs de Champlain pour découvrir des idées et conseils qui faciliteront votre quotidien pendant cette période de changements. N'oubliez pas que l'important c'est de vous fixer des objectifs qui s'adaptent bien à votre réalité.

Loisirs de Champlain

Marie-Pier Veillette, Technicienne en loisirs

Centre du Tricentenaire | 961 Notre-Dame, Champlain |

Téléphone : (819) 295-3166 | Courriel: loisirs@municipalite.champlain.qc.ca | Facebook «Loisirs Champlain»

RALLYE DE PÂQUES FAMILIAL



Nom du parent : _____ Téléphone : _____

Parcourez le village pour trouver les réponses aux énigmes du rallye! Chaque indice vous mènera au lieu où se trouve la réponse à la question. Lorsque vous aurez complété le trajet, faites parvenir une photo de vos réponses à la technicienne en loisir à loisirs@municipalite.champlain.qc.ca avant le mardi 14 avril 16 heures. Un panier cadeau sera tiré parmi tous les enfants qui auront participé au rallye.

IMPORTANT : CONSIGNES À SUIVRE POUR RESPECTER LES DIRECTIVES LIÉES À LA PANDÉMIE DU COVID-19

- Il est possible de réaliser l'activité avec les membres de notre famille seulement.
- Il faut éviter tous contacts avec les autres lors du rallye (respecter une distance de 2 mètres).
- Il est important de respecter les consignes gouvernementales et les directives d'hygiène en tout temps.

Premier lieu : *Endroit où travaillent les employés municipaux de Champlain.*

QUESTION : Combien de coco de Pâques sont collés dans la vitrine?

RÉPONSE : _____

Deuxième lieu : *Portes principales du centre communautaire de Champlain.*

QUESTION : Quel événement se tiendra sur le quai de Champlain le 6 juin prochain?

RÉPONSE : _____

Troisième lieu : *Porte qui me permet d'accéder aux locaux du camp de jour.*

QUESTION : Comment se nomme le clown qui était présent à la fête de Noël l'année passée?

RÉPONSE : _____

Quatrième lieu : *Local qui me permet de mettre mes patins avant de me rendre sur la patinoire.*

QUESTION : Que transporte le lapin dans le camion orange collé sur la vitrine?

RÉPONSE : _____

Cinquième lieu : *Porte d'un entrepôt qui servait autrefois de COOP à Champlain (près du parc).*

QUESTION : Combien de cours de groupe étaient offerts à la session Hiver-Printemps 2020?

RÉPONSE : _____

Sixième lieu : *Lieu qui servait autrefois à protéger la population contre les incendies.*

QUESTION : Combien de lapin sont collés dans la vitrine?

RÉPONSE : _____



Défi Santé

Le rendez-vous santé annuel des Québécois

DU 1^{ER} AU 30 AVRIL. DEFISANTE.CA

UNE CAMPAGNE DE:

Capsana

Avec plus de 1,7 million de participations depuis 2005, le *Défi Santé* est **la plus vaste campagne de promotion des saines habitudes de vie au Québec**. Il aide à passer à l'action au quotidien pour **manger mieux, bouger plus** et **garder l'équilibre** afin de favoriser sa santé physique et mentale. Bien-être et énergie en prime!

Même si du soutien est offert à l'année, le Mois Défi Santé en avril reste un moment fort proposant un défi collectif, accessible et motivant tant aux individus qu'aux milieux de vie.

1 MOIS, 3 OBJECTIFS

Le Mois Défi Santé, c'est l'occasion de faire le point sur ses habitudes de vie, mais surtout de poser des gestes concrets pour les améliorer. Et quelle excellente idée d'activer sa santé pour accueillir le printemps! Les participants sont invités à atteindre 3 objectifs :

OBJECTIF FRUITS ET LÉGUMES	OBJECTIF BOUGE	OBJECTIF ZEN
Manger plus de fruits et légumes chaque jour	Bouger au moins 30 minutes par jour	Prendre un moment pour se détendre chaque jour

Pour que ça dure, le secret est d'y aller graduellement, selon sa réalité... et dans le plaisir!

DU SOUTIEN GRATUIT

- Des trucs pratiques et des recettes à DefiSante.ca
- Le Kit de départ, pour se préparer à relever le Mois Défi Santé
- Le Questionnaire santé, présenté par Familiprix
- Le Kit Vive la bouffe santé, présenté par IGA
- Des vidéos d'exercices, présentées par Canadian Tire
- Des infolettres motivantes
- Une communauté inspirante sur Facebook et Instagram

Le *Défi Santé*, c'est gratuit... et ça fait tellement de bien!

UN VASTE MOUVEMENT

Le *Défi Santé*, c'est aussi **plus de 630 municipalités** engagées à aider leurs citoyens à améliorer leurs habitudes de vie. C'est également **plus de 330 services de garde** en milieu scolaire qui réalisent des activités santé en avril.



À GAGNER

10 000 \$
en prix

- **2 voyages** au soleil de Air Transat et Iberostar Punta Cana
- **1 ensemble de vélos** Canadian Tire
- **1 000 \$ d'épicerie** chez IGA
- **500 \$** en cartes-cadeaux Familiprix

FAITES CONNAÎTRE LE DÉFI! Matériel promotionnel: DefiSante.ca/outils.



EN COLLABORATION AVEC:

Québec

IGA

familiprix

CAMP DE JOUR 2020

OFFRES D'EMPLOI

TITRE DU POSTE : ANIMATEUR / ANIMATRICE DE CAMP DE JOUR

Le service des loisirs de la Municipalité de Champlain est à la recherche d'animateurs ou animatrices qui sont en mesure d'assurer l'encadrement, l'animation et la surveillance des enfants âgés entre 5 et 12 ans dans le cadre du camp de jour à l'été 2020. Les aptitudes requises sont l'autonomie, le sens des responsabilités, l'esprit d'équipe, la capacité à prendre des décisions, la créativité et l'intérêt pour l'éducation des enfants.

Horaire :

- ❖ 8 semaines à temps complet de jour, soit du 29 juin au 21 août 2020
- ❖ Possibilité d'ajouter une semaine supplémentaire du 24 au 28 août 2020
- ❖ Formations dans le mois de juin (dates à déterminer)

Exigences

- ❖ Expérience dans un camp de jour ou autre domaine similaire (un atout)
- ❖ Formations RCR et DAFA (un atout)

Conditions salariales : 13.50 \$ / heure



TITRE DU POSTE : COORDONNATEUR / COORDONNATRICE DE CAMP DE JOUR

Le service des loisirs de la Municipalité de Champlain est à la recherche d'un coordonnateur ou d'une coordonnatrice de camp de jour qui sera en mesure d'encadrer et de superviser les animateurs/animatrices du camp de jour en plus d'assurer le respect de la programmation et des routines quotidiennes. Les aptitudes requises pour ce poste sont le leadership, l'autonomie, l'habileté à communiquer, la créativité, l'esprit d'équipe et l'intérêt pour l'éducation des enfants.

Horaire :

- ❖ 13 semaines à temps complet de jour, soit du 1^{er} juin au 28 août 2020
- ❖ Dates des formations à déterminer

Exigences :

- ❖ Expérience dans un camp de jour ou autre domaine similaire
- ❖ Un an d'études collégiales dans un domaine d'emploi lié à l'éducation des enfants ou aux loisirs
- ❖ Formations RCR et DAFA (un atout)

Conditions salariales : À déterminer selon les compétences

Si vous avez de l'intérêt et les aptitudes pour un ou l'autre de ces postes, merci de faire parvenir votre curriculum vitae **au plus tard le 30 avril 2020** à Marie-Pier Veillette, technicienne en loisir, à l'adresse suivante :

loisirs@municipalite.champlain.qc.ca. Nous tenons à remercier tous les candidats qui auront postulé pour ces offres d'emploi. Toutefois, seuls les candidats retenus seront contactés pour une entrevue.

Loisirs de Champlain

Marie-Pier Veillette, Technicienne en loisirs

Centre du Tricentenaire | 961 Notre-Dame, Champlain |

Téléphone : (819) 295-3166 | Courriel: loisirs@municipalite.champlain.qc.ca | Facebook «Loisirs Champlain»

TOURISME ET CULTURE

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

**Report du spectacle de QW4RTZ en l'église de Champlain**

Champlain, le 23 mars 2020 - Face à la crise de santé actuelle (COVID-19), Tourisme Champlain se voit dans l'obligation de reporter le spectacle de QW4RTZ du 9 mai 2020 en l'église de Champlain, au 18 septembre 2020. Les billets vendus à ce jour resteront valides. Les détenteurs sont donc invités à les conserver précieusement. Par ailleurs, Tourisme Champlain demande le soutien de la population afin de passer le mot et ainsi, aviser les personnes concernées de ce changement.

Ce faisant, Tourisme Champlain prend ses responsabilités afin de restreindre la propagation du virus. L'organisme invite la population à en faire de même en appliquant les recommandations de notre gouvernement. Pour en savoir plus, consultez www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/. « Cette crise amène des désagréments pour tous, mais si chacun prend son rôle à cœur, nous aurons tôt fait de débarrasser le Québec du COVID-19. » nous rappelle Marie-Claude Harvey, présidente de Tourisme Champlain.

Consignes de remboursement

Face à ces circonstances exceptionnelles, Tourisme Champlain remboursera toutes les personnes pour qui cette nouvelle date ne convient pas. Toutefois, les demandes devront être faites avant le 31 mai 2020. Votre billet constitue la preuve d'achat. Les personnes ayant acheté leur billet en ligne sur Lepointdevente.com, pourront faire leur demande de remboursement au même endroit. Les frais prélevés à l'achat seront inclus aux remboursements. Les personnes qui se sont procurées un billet au bureau municipal de Champlain, pourront faire une demande de remboursement au même endroit dès que les restrictions relatives au présent virus seront levées. Dès l'expiration du délai mentionné plus tôt, la politique de non-remboursement de l'organisme reprendra.

Tourisme Champlain préconise les diverses activités récréotouristiques en la municipalité de Champlain, dont notamment, l'organisation de spectacles. Elle promeut le tourisme dans la municipalité de Champlain.

Source : Emmanuelle LaBarre, administratrice
Tourisme Champlain
tourismechamplain@gmail.com

ÉGLISE DE CHAMPLAIN

Les messes, la Semaine Sainte et la messe de Pâques sont annulées à l'église de Champlain (remises à l'année prochaine 😊). Toutefois, il sera possible de voir les diffusions des célébrations de la Semaine Sainte et de Pâques qui seront faites à huis clos, dans le diocèse de Trois-Rivières.

Date	Heure	Célébrations
5 avril	11h	Dimanche des Rameaux
9 avril	19h	Jeudi saint
10 avril	15h	Vendredi saint
11 avril	19h	Veillée pascale
12 avril	11h	Pâques

Diffusion sur Facebook :

<https://www.facebook.com/diocesetr/>

Diffusion sur Youtube :

https://www.youtube.com/channel/UCaximm3TDhe354U4vplgb_w/videos

Diffusion sur Facebook à partir des actualités du site diocésain (bas de page) :

<http://diocese-trois-rivieres.org/>

C'est donc dans la prière que l'on pourra se rejoindre, sans aucun danger, durant cette semaine importante de la vie chrétienne.

Prendre note : Le bureau est fermé. Les services aux paroissiens sont offerts uniquement par courrier, par téléphone ou par courriel les mardi et vendredi.

Téléphone : 819 295-3544

Courriel : fabrique@eglisechamplain.qc.ca

Adresse postale : 989 Notre-Dame, Champlain, G0X 1C0

Bienvenue à tous !
Communauté de Champlain

ENVIRONNEMENT



Régie de gestion des
matières résiduelles
de la Mauricie

COVID-19

Les écocentres régionaux seront fermés

Saint-Étienne-des-Grès, le 23 mars 2020 – Conformément aux directives du Gouvernement qui accentue les mesures visant à limiter les contacts entre les personnes, la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (Régie) informe la population que **les six écocentres régionaux seront fermés** à partir du **mercredi 25 mars 2020** et pour une période indéterminée.

Collectes des matières recyclables

La collecte des matières recyclables se poursuit normalement. Nous demandons aux citoyens de déposer le bac en bordure de rue la veille de la collecte. Il est important de mentionner que les mouchoirs, masques, lingettes et gants souillés doivent être déposés dans le bac de déchets et non dans le bac bleu.

Ces directives pourront évoluer et être mises à jour au cours des prochains jours.

Afin de préserver la capacité de maintenir les différents services de gestion des matières résiduelles, la Régie prend les mesures nécessaires afin de protéger la santé de ses employés. Le télétravail est privilégié, les horaires sont adaptés et les recommandations des autorités de la santé publique sont appliquées.

ACTIVITES ET INFOS REGIONALES



EN MODE VIRTUEL - JUSQU'AU 4 MAI 2020

Plusieurs activités de Biblio des Chenaux qui étaient destinées au milieu scolaire de la MRC des Chenaux seront diffusées en ligne, au grand bonheur des familles !



Le 5 avril, à 14 h

Atelier de dégustation de chocolats en ligne

avec l'Académie des Ripailleurs

<https://www.facebook.com/events/2811848332194893/>

L'atelier Planète Chocolat vous propulsera à l'époque des Aztèques durant la conquête espagnole afin de vous faire découvrir l'importance historique du cacao. Trois dégustations sont au programme.

Réservation requise.

Cette conférence se tiendra en ligne, directement sur Facebook.



Le 13 avril, à 14 h

Conférence « De fil en érable »

avec l'Académie des Ripailleurs

<https://www.facebook.com/events/2644857239124015/>

Conférence adaptée pour les enfants, en ligne, sur Facebook ! Vivez une incursion dans les traditions autochtones et Canadienne-Françaises. Comment nos ancêtres récoltaient-ils l'eau d'érable ?

Jeu, observation d'images d'archive, etc.

Pour enfants d'âge scolaire en confinement. Bienvenue à tous !



Le 20 avril, à 13 h 30

Nos histoires et chansons de bûcherons

avec Baptiste Prud'homme

<https://www.facebook.com/events/203943404263559/>

Conférence adaptée à la famille, en ligne, sur Facebook! Des histoires et des chansons mettant en scène bûcherons et draveurs. Histoire de chasse et de pêche, de guerre et de découverte, de traite de fourrures et de colonisation, de drave et de bûchage, d'électricité et de barrages.



Le 26 avril, à 14 h

La musique traditionnelle au Québec

avec Sébastien Deshaies

<https://www.facebook.com/events/638397680261437/>

Un tour d'horizon dans le paysage musical folklorique du Québec et de ses origines. Une occasion unique de découvrir cet univers aux accents et aux styles variés selon les régions, à travers les répertoires d'interprètes marquants tels Jos Bouchard, Jean Carignan, Isidore Soucy, Louis « Pitou »

Boudreault et plusieurs autres. La conférence sera agrémentée d'une projection sur écran et prestations musicales au violon.

La bibliothèque municipale de Champlain fait partie du regroupement Réseau BIBLIO du Centre du Québec Lanaudière et Mauricie. Vous pouvez ainsi procéder à des emprunts de livres numériques via le site Internet <https://cqlm.pretnumerique.ca/>. Vous trouverez sous l'onglet « Aide » plus d'informations sur le fonctionnement de la location de livres numériques.



Source : Page Facebook de « Biblio des Chenaux »

**Solution
LOCALE**

<https://solutionlocale.ca/region/mauricie>

À propos

Dans le contexte de distanciation sociale imposée par la COVID-19, le répertoire de *Solution locale* met en relation nos commerces locaux avec la population actuellement en isolement. En achetant local, nous nous assurerons de sauvegarder le plus de nos commerces locaux possibles durant et après la crise, en plus de nous approvisionner en nourriture et produits essentiels en toute sécurité ! Une initiative citoyenne!

Ce répertoire est une initiative citoyenne rendue possible grâce à la mobilisation de la population et des organismes et acteurs socio-économiques de chacune des régions participantes.

Solution locale n'est pas responsable des méthodes d'échange utilisées par les commerces et mise sur la confiance et la solidarité des entrepreneurs et entrepreneuses à l'égard de la santé de leurs clients et clientes.



MESSAGE IMPORTANT POUR LES GENS DE CHAMPLAIN

Nous sommes bien conscients des difficultés que vous pouvez rencontrer si vous êtes présentement dans l'obligation de demeurer à votre domicile, particulièrement si vous ne pouvez compter sur la présence d'une personne pour vous soutenir. Nous faisons donc tout ce qui est en notre pouvoir pour faire une petite différence dans votre vie.

Certains bénévoles de votre municipalité sont prêts à travailler avec nous dans le même sens c'est pourquoi nous vous invitons à nous appeler si vous avez besoin d'aide. Si nous ne pouvons répondre nous-mêmes à votre besoin, nous essaierons de vous référer au bon endroit pour obtenir le soutien que vous souhaitez.

Personne ne doit rester seul et isolé en ces temps difficiles. C'est notre mandat de vous accompagner et notre personnel est disponible au bout du téléphone pour vous répondre. **Nous sommes disponibles du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 au 418 325-3100.** Si nos lignes sont occupées, laissez un message sur notre boîte vocale et nous vous rappellerons rapidement. De plus, si vous avez internet à la maison, nous vous invitons à aimer notre page Facebook (Centre d'action bénévole des Riverains) et à visiter notre site internet www.cabdesriverains.org. Nous y partageons de l'information régulièrement.

Nous vous encourageons à continuer de respecter rigoureusement les consignes de la santé publique. Nous avons tous la possibilité d'agir pour notre bien-être collectif, faisons-le maintenant!

DIVERS

TABLE DES MARÉES DE CHAMPLAIN - AVRIL 2020								
JOUR	HEURE	MÈTRES	JOUR	HEURE	MÈTRES	JOUR	HEURE	MÈTRES
1	00 :03	1.4	11	00 :18	2.3	21	06 :06	1.7
	03 :51	1.7		08 :51	1.8		09 :48	2.2
	11 :30	1.4		12 :15	2.5		18 :24	1.7
	ME 15 :48	1.8		SA 21 :45	1.8		MA 22 :06	2.2
2	01 :12	1.4	12	01 :06	2.2	22	06 :36	1.7
	05 :09	1.6		09 :30	1.7		10 :18	2.2
	12 :36	1.4		13 :00	2.4		19 :06	1.7
	JE 17 :06	1.8		DI 22 :36	1.7		ME 22 :42	2.2
3	02 :30	1.4	13	02 :03	2.1	23	07 :03	1.8
	06 :36	1.6		10 :12	1.6		10 :45	2.3
	13 :57	1.4		13 :54	2.2		19 :39	1.8
	VE 18 :18	1.8		LU 23 :36	1.6		JE 23 :15	2.2
4	03 :39	1.4	14	03 :15	1.9	24	07 :33	1.8
	07 :39	1.7		11 :03	1.6		11 :15	2.3
	15 :18	1.4		15 :03	2.0		20 :18	1.8
	SA 19 :18	2.0		MA			VE 23 :54	2.2
5	04 :36	1.5	15	00 :39	1.6	25	08 :03	1.8
	08 :21	1.9		04 :30	1.8		11 :42	2.4
	16 :30	1.5		12 :06	1.5		20 :51	1.8
	DI 20 :12	2.1		ME 16 :24	1.9		SA	
6	05 :27	1.6	16	01 :48	1.5	26	00 :27	2.2
	09 :00	2.1		05 :57	1.7		08 :30	1.8
	17 :33	1.6		13 :24	1.5		12 :12	2.4
	LU 21 :06	2.3		JE 17 :54	1.8		DI 21 :27	1.9
7	06 :12	1.7	17	03 :00	1.5	27	00 :57	2.2
	09 :39	2.2		07 :15	1.7		08 :57	1.8
	18 :27	1.7		14 :45	1.5		12 :39	2.4
	MA 21 :54	2.4		VE 19 :06	1.8		LU 22 :03	1.9
8	06 :51	1.7	18	03 :57	1.5	28	01 :36	2.1
	10 :12	2.4		08 :06	1.8		09 :33	1.8
	19 :21	1.8		15 :54	1.5		13 :21	2.3
	ME 22 :42	2.4		SA 20 :06	1.9		MA 22 :48	1.8
9	07 :36	1.8	19	04 :48	1.5	29	02 :30	2.1
	10 :57	2.5		08 :48	1.9		10 :18	1.8
	20 :12	1.8		16 :54	1.6		14 :18	2.2
	JE 23 :33	2.4		DI 20 :51	2.0		ME 23 :48	1.8
10	08 :12	1.8	20	05 :30	1.6	30	03 :36	2.0
	11 :36	2.5		09 :18	2.1		11 :12	1.8
	21 :00	1.8		17 :45	1.7		15 :24	2.2
	VE			LU 21 :30	2.1		JE	

*Heure normale de l'est

Calendrier municipal – Avril 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2	3	4
5 14h : Atelier de dégustation de chocolats en ligne (voir page 13)	6 	7	8 Date limite pour faire parvenir une photo de votre enfant et de son arc-en-ciel à loisirs@municipalite.champlain.qc.ca . (Voir page 7)	9	10 Vendredi Saint Bureau municipal : fermé	11
12 Pâques 	13 Lundi de Pâques 14h : Conférence « De fil en érable » en ligne (voir page 13) Bureau municipal : fermé	14  Date limite pour faire parvenir vos réponses du rallye de Pâques à loisirs@municipalite.champlain.qc.ca . (Voir page 7)	15	16	17	18
19	20 13h30 : Nos histoires et chansons de bûcherons en ligne (voir page 13)	21	22 	23	24	25
Semaine nationale du don d'organes et de tissus (voir résolution #2020-03-047 à la page 4)						
26 14h : La musique traditionnelle au Québec en ligne (voir page 13)	27	28 	29	30	1 ^{er} mai Date limite du 2 ^{ème} paiement des taxes municipales (voir page 2 et 5)	

Légende :



Assemblée du conseil municipal : 20h (voir page 2)
À huit clos



Collecte des matières recyclables
Collecte des déchets domestiques



Bibliothèque (963, rue Notre-Dame)
Fermée jusqu'à nouvel ordre



Messe (Église de Champlain)
Annulées jusqu'à nouvel ordre